



COMPTABLES
PROFESSIONNELS
AGRÉÉS
CANADA

N° DU CANDIDAT EFC :

--	--	--	--	--	--	--	--	--

**Examen final commun
Le 22 mai 2025 – Épreuve du Jour 2
(Cahier n° 1 – Étude de cas)**

Durée totale de l'examen : 5 heures

On trouvera d'autres renseignements sur l'examen à la page suivante.

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES AVANT L'EXAMEN

1. Inscrivez votre numéro de candidat sur les cahiers. Les cahiers (ou les feuilles de réponse, selon les instructions données) doivent être remis avant que vous ne quittiez la salle d'examen. Ils NE DOIVENT PAS ÊTRE SORTIS de la salle d'examen. S'ils ne sont pas remis, votre réponse pourrait être refusée.
2. Suivez les instructions fournies. Ces instructions ne doivent pas être sorties de la salle d'examen.
3. Signez la Déclaration d'acceptation de la politique sur la confidentialité de l'examen ci-dessous.

Déclaration d'acceptation de la politique sur la confidentialité de l'examen

Il est entendu que tout le matériel d'examen est la propriété de CPA Canada, et est sous la garde et le contrôle exclusifs de CPA Canada. CPA Canada détient le pouvoir exclusif sur tout le matériel d'examen, dont elle détermine le contenu, l'utilisation, la conservation, la disposition et la publication. Les candidats n'auront accès ni à leurs réponses, ni aux grilles de correction ou autre matériel relatif à la correction. Les études de cas et les guides de correction qui s'y rapportent ne seront accessibles qu'une fois publiés par CPA Canada.

Je conviens par la présente :

- de ne pas obtenir ni utiliser de réponses ou d'informations provenant d'un autre candidat ou d'une autre personne au cours de l'examen, et de ne pas leur en donner;
- de ne pas consulter de documents non autorisés et de ne pas utiliser de matériel non autorisé pendant l'examen, y compris l'intelligence artificielle générative et des technologies semblables (ChatGPT, Grammarly, robots conversationnels, etc.);
- de ne pas sortir ni tenter de sortir de la salle d'examen des documents, des notes ou d'autres éléments d'un examen de CPA Canada.

Je conviens en outre d'informer l'organisation régionale/provinciale/territoriale de toute situation où il existe un risque sérieux que l'intégrité de l'examen soit compromise.

J'affirme avoir eu l'occasion de lire les *Règlements d'examen CPA (en personne)* de même que la *Politique sur l'intégrité dans le cadre des programmes de formation et l'utilisation de l'intelligence artificielle*, et j'accepte toutes les conditions qui y sont énoncées.

De plus, il est entendu que le non-respect de la présente déclaration entraînera l'invalidation de mes résultats, et que je pourrais me voir interdire de me présenter aux examens ultérieurs, être expulsé des rangs de la profession et être poursuivi en justice.

NOM DU CANDIDAT (en lettres moulées)

SIGNATURE

Renseignements sur l'examen

L'examen est constitué de ce qui suit :

Cahier n° 1 – Étude de cas (le présent cahier)

Cahier n° 2 – Feuilles pour les notes au brouillon

Les candidats ont **cinq (5) heures** pour répondre à l'étude de cas.

Vous devez répondre à l'aide du logiciel d'examen fourni. Vous y trouverez une application de traitement de texte et un tableur. Veuillez rédiger le corps de votre réponse à l'aide du traitement de texte et n'utiliser le tableur que pour les calculs à l'appui de votre réponse (**Feuille 1**). Tous les tableaux financiers de l'étude de cas qui comptent au moins dix lignes ont été insérés dans les feuilles de calcul qui se trouvent à la suite de la Feuille 1. Ces feuilles de calcul sont en mode lecture seule. Vous devez copier et coller les informations financières dans la Feuille 1, où vous pourrez alors effectuer vos calculs. Vous devez expliquer clairement vos calculs.

Il ne sera tenu compte que des réponses ou parties de réponse enregistrées par le logiciel d'examen ou, dans le cas d'une panne d'ordinateur, rédigées sur les feuilles de réponse fournies par CPA Canada.

Des feuilles pour les notes au brouillon sont fournies dans un cahier distinct. Les notes au brouillon et les annotations faites dans les cahiers d'examen ne seront pas évaluées.

Les Manuels de CPA Canada, la *Loi de l'impôt sur le revenu* et la *Loi sur la taxe d'accise* sont accessibles tout au long de l'examen dans le logiciel d'examen. Ces documents contiennent les normes en vigueur et les lois fiscales quasi adoptées au 31 décembre 2024.

La formule de calcul de la valeur actualisée des économies d'impôts et d'autres renseignements fiscaux pertinents sont présentés à la fin du présent cahier.

Les candidats doivent se servir de l'étude de cas telle qu'elle se présente et rédiger leurs réponses en conséquence, même si la situation qui y est décrite ne reflète pas nécessairement l'environnement actuel.

Les désignations « Comptables professionnels agréés du Canada », « CPA Canada » et « CPA » sont des marques de commerce ou de certification de Comptables professionnels agréés du Canada.

© 2025 Comptables professionnels agréés du Canada. Tous droits réservés.

Examen final commun, 2025

Comptables professionnels agréés du Canada
277, rue Wellington Ouest
Toronto (Ontario) M5V 3H2

Étude de cas

Veuillez jouer le rôle que vous avez déjà choisi pour répondre à l'étude de cas. Exécutez toutes les tâches qui vous sont demandées dans le cadre de ce rôle. Pour ce faire, vous devez consulter les annexes supplémentaires propres au rôle choisi. N'utilisez que l'information que l'on vous dit de consulter.

L'information qui est commune à tous les rôles est présentée dans la section intitulée « Information commune ». Les informations supplémentaires propres à chaque rôle sont fournies dans la section « Informations particulières ».

Information commune – à lire quel que soit votre rôle Page

Contexte	3
----------------	---

Travail à faire – lire seulement les pages relatives au rôle que vous avez déjà choisi

Travail à faire en Certification	4
Travail à faire en Finance	6
Travail à faire en Gestion de la performance	8
Travail à faire en Fiscalité	10

Information commune – à lire quel que soit votre rôle

Annexe I – Autres informations sur le secteur d'activité et la société	11
Annexe II – Extrait du projet d'états financiers.....	12
Annexe III – Informations sur l'École 8	15
Annexe IV – Projet de budget d'exploitation d'IEK pour l'exercice 2025	16
Annexe V – Coûts de la qualité – École 4	17
Annexe VI – Notes de l'entretien avec Randy Gotlieb, chef des finances	18

Informations particulières – lire seulement les pages relatives au rôle que vous avez déjà choisi

Annexe VII – Certification – Informations supplémentaires	22
Annexe VII – Finance – Informations supplémentaires	28
Annexe VII – Gestion de la performance – Informations supplémentaires	40
Annexe VII – Fiscalité – Informations supplémentaires	48

CONTEXTE INFORMATION COMMUNE À TOUS LES RÔLES

L'Institut d'enseignement Keats (IEK), qui a ouvert ses portes il y a 15 ans, exploite des écoles privées qui accueillent des élèves du préscolaire (prématernelle, maternelle 4 ans et maternelle 5 ans) et du primaire (de la 1^{re} à la 6^e année). IEK est une société fermée à but lucratif et n'a droit à aucune subvention du gouvernement. La société a huit écoles dans tout l'Ontario et respecte l'ensemble des exigences réglementaires. IEK applique une méthode d'enseignement particulière qui est respectée dans l'industrie. Là où IEK exerce ses activités, les écoles primaires publiques vont jusqu'en 6^e année, puis les élèves passent à une école secondaire de premier cycle.

IEK a été fondée par deux amis, Adrianna Halliday et Bruce Zhang, qui résident en Ontario et possèdent chacun 50 % des actions en circulation. La société applique les IFRS. Les deux actionnaires envisagent un jour de prendre leur retraite, et ont donc décidé d'essayer de vendre IEK. Pour obtenir l'offre la plus avantageuse, ils doivent apporter des améliorations opérationnelles et relatives à la qualité de l'enseignement.

Bruce est chef de la direction. Adrianna est vice-présidente, Enseignement, et est responsable du personnel enseignant et de l'enseignement en classe. Randy Gotlieb est chef des finances depuis cinq ans.

L'année scolaire s'étend du 1^{er} septembre au 30 juin, mais l'exercice d'IEK se termine le 31 décembre. Nous sommes le 21 février 2025.

Des informations supplémentaires sur votre rôle se trouvent dans la section portant sur celui-ci.

**TRAVAIL À FAIRE SELON VOTRE RÔLE
(LIRE SEULEMENT LE TEXTE RELATIF AU RÔLE QUE VOUS AVEZ DÉJÀ CHOISI)**

TRAVAIL À FAIRE EN CERTIFICATION

Vous, CPA, êtes chef de mission chez Harrison et Cie s.r.l. (Harrison). IEK a retenu votre cabinet comme consultant externe afin d'évaluer diverses questions pour préparer la société en vue de sa vente. Vous avez rencontré Garry, l'associé responsable de la mission de services-conseils auprès d'IEK, et il sollicite votre aide dans ce dossier.

Adrianna a besoin d'aide pour appliquer la comptabilité par activités à l'École 8. Adrianna a aussi besoin que nous examinions le projet de budget d'exploitation de 2025 qu'un stagiaire d'IEK a préparé, et que nous y apportions des corrections. Le personnel d'IEK a aussi préparé une analyse des coûts de la qualité de l'École 4, et Adrianna vous demande de l'examiner, d'y apporter les corrections nécessaires, ainsi que d'analyser les incidences dont les actionnaires devraient tenir compte et les mesures possibles qu'ils devraient envisager.

De plus, avant d'achever les états financiers, Randy veut avoir la confirmation qu'il a appliqué les traitements appropriés aux fins de l'information financière à la nouvelle méthode de facturation et de recouvrement des droits pour l'année scolaire 2024-2025, au don de matériel ainsi qu'à deux passifs. Randy s'interroge aussi sur le traitement aux fins de l'information financière à appliquer au régime de retraite à prestations définies instauré par IEK au début de l'année scolaire 2024-2025.

Bruce a indiqué qu'IEK a entamé des discussions avec un acheteur potentiel; toutefois, ce dernier exige les états financiers audités d'IEK avant d'aller plus loin. Comme l'auditeur externe des exercices précédents a pris sa retraite, IEK doit trouver un nouveau cabinet. Garry veut que vous expliquiez à Bruce si les cabinets comptables proposés peuvent, du point de vue de l'indépendance, réaliser l'audit d'IEK, et que vous recommandiez un de ces cabinets. Il veut aussi que vous décriviez les procédures d'audit que l'auditeur externe est susceptible de mettre en œuvre à l'égard des questions d'information financière relevées.

Garry a demandé à un stagiaire de mettre en œuvre des procédures analytiques de corroboration à l'égard des salaires et des avantages sociaux des enseignants, des directeurs et des autres employés. Il vous demande d'examiner le travail effectué et d'y apporter des corrections, au besoin. Il vous demande aussi d'analyser toutes les faiblesses du contrôle interne que vous relèverez concernant les services complémentaires d'IEK (soit les services de garde avant et après l'école et du midi) et de formuler des recommandations pour les corriger.

**TRAVAIL À FAIRE SELON VOTRE RÔLE
(LIRE SEULEMENT LE TEXTE RELATIF AU RÔLE QUE VOUS AVEZ DÉJÀ CHOISI)**

TRAVAIL À FAIRE EN CERTIFICATION (suite)

IEK souhaite que des missions d'audit interne soient réalisées au cours du prochain exercice, mais ne sait pas sur quels secteurs de risque se concentrer. Garry vous demande donc de faire une évaluation des risques au niveau des états financiers pris dans leur ensemble. De plus, il se demande quels risques au niveau des assertions peuvent survenir en lien avec les services complémentaires.

Enfin, Adrianna a récemment appris que le Conseil des administrateurs innovants (CAI), l'organisme de réglementation qui encadre le programme scolaire et les méthodes d'enseignement d'IEK, a invoqué son droit d'obtenir l'assurance qu'IEK est en conformité avec les exigences concernant le programme scolaire. Garry vous demande de décrire les procédures d'audit qui pourraient être mises en œuvre pour démontrer qu'IEK est en conformité avec les exigences du CAI.

En plus des annexes communes (I à VI), les informations fournies à l'Annexe VII (Certification) sont pertinentes pour votre analyse.

**TRAVAIL À FAIRE SELON VOTRE RÔLE
(LIRE SEULEMENT LE TEXTE RELATIF AU RÔLE QUE VOUS AVEZ DÉJÀ CHOISI)**

TRAVAIL À FAIRE EN FINANCE

Vous, CPA, êtes analyste financier chez Freedman et associés s.r.l. (Freedman) et relevez directement de Kyle, qui sollicite votre aide dans le dossier d'IEK.

Adrianna a besoin d'aide pour appliquer la comptabilité par activités à l'École 8. Adrianna a aussi besoin que nous examinions le projet de budget d'exploitation de 2025 qu'un stagiaire d'IEK a préparé, et que nous y apportions des corrections. Le personnel d'IEK a aussi préparé une analyse des coûts de la qualité de l'École 4, et Adrianna vous demande de l'examiner, d'y apporter les corrections nécessaires, ainsi que d'analyser les incidences dont les actionnaires devraient tenir compte et les mesures possibles qu'ils devraient envisager.

De plus, avant d'achever les états financiers, Randy veut avoir la confirmation qu'il a appliqué les traitements appropriés aux fins de l'information financière à la nouvelle méthode de facturation et de recouvrement des droits pour l'année scolaire 2024-2025, au don de matériel ainsi qu'à deux passifs.

Randy se demande si IEK devrait offrir des modalités de paiement par mensualités. Il veut une analyse pour savoir si de telles modalités permettraient à IEK de payer ses charges d'exploitation sans financement, ainsi qu'une évaluation qualitative des modalités.

Randy vous demande d'analyser et de commenter la performance financière des Écoles 1 et 2, et de formuler des recommandations permettant d'améliorer la performance de chaque école.

Pour vendre la société à un prix avantageux d'ici quelques années, Bruce cherche à élargir les activités en offrant des cours de premier cycle du secondaire. Il envisage deux scénarios : i) acquérir les Écoles secondaires de premier cycle Réussir (ESPCR), ou ii) ajouter des cours de premier cycle du secondaire dans les écoles actuelles d'IEK. Bruce veut que vous fassiez une analyse qualitative de ces scénarios et que vous formuliez une recommandation.

**TRAVAIL À FAIRE SELON VOTRE RÔLE
(LIRE SEULEMENT LE TEXTE RELATIF AU RÔLE QUE VOUS AVEZ DÉJÀ CHOISI)**

TRAVAIL À FAIRE EN FINANCE (suite)

Aux fins de ses négociations avec ESPCR, Bruce vous demande de préparer une évaluation selon la méthode de la capitalisation des flux de trésorerie et de formuler une conclusion sur le caractère raisonnable du prix d'achat. Pour financer cet achat, Bruce a trouvé trois options, et il vous demande de les analyser et de formuler une recommandation.

IEK envisage d'acheter le terrain et le bâtiment de l'École 7. Randy vous demande d'examiner le prix de l'offre et de déterminer s'il est raisonnable. Il veut aussi que vous formuliez une recommandation à savoir si, d'un point de vue financier, IEK devrait acheter le bien immobilier ou continuer de le louer.

Enfin, Randy a préparé une projection des résultats concernant une éventuelle expansion au Manitoba. Il vous demande de commenter la fiabilité et la pertinence des sources de données utilisées dans la projection et de recommander des améliorations.

En plus des annexes communes (I à VI), les informations fournies à l'Annexe VII (Finance) sont pertinentes pour votre analyse.

**TRAVAIL À FAIRE SELON VOTRE RÔLE
(LIRE SEULEMENT LE TEXTE RELATIF AU RÔLE QUE VOUS AVEZ DÉJÀ CHOISI)**

TRAVAIL À FAIRE EN GESTION DE LA PERFORMANCE

Vous, CPA, êtes analyste financier chez Freedman et associés s.r.l. (Freedman), dont IEK a retenu les services pour faire rapport sur certaines questions d'information financière et de gestion de la performance. Vous relevez directement de Petra Osman, qui sollicite votre aide dans le dossier d'IEK.

Adrianna a besoin d'aide pour appliquer la comptabilité par activités à l'École 8. Adrianna a aussi besoin que nous examinions le projet de budget d'exploitation de 2025 qu'un stagiaire d'IEK a préparé, et que nous y apportions des corrections. Le personnel d'IEK a aussi préparé une analyse des coûts de la qualité de l'École 4, et Adrianna vous demande de l'examiner, d'y apporter les corrections nécessaires, ainsi que d'analyser les incidences dont les actionnaires devraient tenir compte et les mesures possibles qu'ils devraient envisager.

De plus, avant d'achever les états financiers, Randy veut avoir la confirmation qu'il a appliqué les traitements appropriés aux fins de l'information financière à la nouvelle méthode de facturation et de recouvrement des droits pour l'année scolaire 2024-2025, au don de matériel ainsi qu'à deux passifs.

Par ailleurs, Adrianna se demande s'il y a des problèmes concernant le processus actuel d'évaluation des enseignants d'IEK, et si ce processus devrait tenir compte d'informations provenant d'autres parties intéressées. Adrianna veut aussi que Freedman formule des commentaires sur les avantages du Portail Parents proposé, ainsi que sur ses inconvénients possibles et sur les façons de les atténuer.

Bruce envisage d'offrir des programmes de rabais et veut que Freedman l'aide à déterminer lesquels, s'il y a lieu, permettraient à IEK d'accroître les produits tirés des droits de scolarité.

Bruce veut aussi que vous analysiez les avantages qu'offrent les comités consultatifs de parents actuellement en place à IEK, par rapport aux avantages qu'aurait la création d'un comité consultatif externe.

IEK envisage d'instaurer un programme d'immersion en français à l'École 6 pour utiliser la capacité excédentaire, vu que la demande pour un tel programme est plus forte que prévu. Bruce veut déterminer s'il faut limiter les inscriptions à ce programme à la capacité inutilisée de l'école, ou permettre à tous les élèves intéressés de s'inscrire. Il aimerait aussi que vous analysiez les avantages et les inconvénients de l'instauration du programme.

**TRAVAIL À FAIRE SELON VOTRE RÔLE
(LIRE SEULEMENT LE TEXTE RELATIF AU RÔLE QUE VOUS AVEZ DÉJÀ CHOISI)**

TRAVAIL À FAIRE EN GESTION DE LA PERFORMANCE (suite)

Bruce demande aussi à Freedman d'analyser les résultats des évaluations provinciales des écoles primaires de toute la province pour déterminer si les résultats obtenus dans les écoles d'IEK sont meilleurs ou pires que ceux obtenus à l'échelle de la province.

Enfin, Bruce veut que vous analysiez comment IEK pourrait comparer la performance de ses écoles, autrement que selon les résultats aux tests standardisés.

En plus des annexes communes (I à VI), les informations fournies à l'Annexe VII (Gestion de la performance) sont pertinentes pour votre analyse.

**TRAVAIL À FAIRE SELON VOTRE RÔLE
(LIRE SEULEMENT LE TEXTE RELATIF AU RÔLE QUE VOUS AVEZ DÉJÀ CHOISI)**

TRAVAIL À FAIRE EN FISCALITÉ

Vous, CPA, êtes analyste en fiscalité chez Freedman et associés s.r.l. (Freedman) et relevez directement de David Rodriguez, qui sollicite votre aide dans le dossier d'IEK.

Adrianna a besoin d'aide pour appliquer la comptabilité par activités à l'École 8. Adrianna a aussi besoin que nous examinions le projet de budget d'exploitation de 2025 qu'un stagiaire d'IEK a préparé, et que nous y apportions des corrections. Le personnel d'IEK a aussi préparé une analyse des coûts de la qualité de l'École 4, et Adrianna vous demande de l'examiner, d'y apporter les corrections nécessaires, ainsi que d'analyser les incidences dont les actionnaires devraient tenir compte et les mesures possibles qu'ils devraient envisager.

De plus, avant d'achever les états financiers, Randy veut avoir la confirmation qu'il a appliqué les traitements appropriés aux fins de l'information financière à la nouvelle méthode de facturation et de recouvrement des droits pour l'année scolaire 2024-2025, au don de matériel ainsi qu'à deux passifs.

David vous demande de déterminer, pour l'année d'imposition 2024, l'impôt fédéral à payer d'IEK et le solde de clôture du compte de revenu à taux général (CRTG).

Avenir formation inc. (AFI) a récemment présenté à Adrianna et Bruce une offre d'achat d'IEK. David vous demande de déterminer le produit après impôts dont disposerait chaque actionnaire selon chacune des options (vente des actions ou vente des actifs) et d'analyser les conséquences des deux options en matière de TPS/TVH.

IEK offre depuis peu de nouveaux avantages à son personnel (sauf Bruce et Adrianna) et envisage d'en offrir d'autres. David vous demande de commenter les conséquences de chaque avantage en matière d'impôt sur le revenu des particuliers et de TPS/TVH.

Bruce donnera de l'argent à chacune de ses filles, Lisa (17 ans) et Wendy (21 ans). David vous demande d'indiquer à Bruce les stratégies les plus efficaces sur le plan de l'impôt sur le revenu pour que Lisa et Wendy atteignent leurs objectifs en lien avec cet argent.

IEK a engagé une entraîneuse de soccer, Amanda, pour les équipes de l'École 2. Randy ne sait pas s'il doit inscrire Amanda sur la liste de paie, et veut connaître les incidences du contrat en matière d'impôt sur le revenu et de TPS/TVH.

En plus des annexes communes (I à VI), les informations fournies à l'Annexe VII (Fiscalité) sont pertinentes pour votre analyse.

ANNEXE I – COMMUNE
AUTRES INFORMATIONS SUR LE SECTEUR D'ACTIVITÉ ET LA SOCIÉTÉ

Secteur d'activité

Pour se distinguer des écoles publiques, les écoles privées ont des objectifs spécifiques et des méthodes d'enseignement spécialisées, et elles facturent des droits en conséquence. Les parents choisissent une école selon leurs valeurs familiales, leurs aspirations pour leurs enfants et les services offerts, tels que les services de garde avant et après l'école. Le secteur est très fragmenté, parce que les préférences des parents sont variées.

Pour réussir dans ce secteur, il est crucial d'être bien situé et d'avoir bonne réputation. Les écoles qui dépassent les attentes à ces égards voient beaucoup d'élèves s'inscrire, et peu partir. La bonne réputation d'une école repose sur l'excellence scolaire des élèves et sur les évaluations très positives de la part des parents. La communication avec les parents et leur implication sont donc essentielles. Il y a eu très peu d'innovation dans le secteur par le passé, mais la situation est en train de changer, car les parents souhaitent que leurs enfants soient bien outillés dans un monde de plus en plus technologique.

IEK

L'un des objectifs clés d'IEK est l'excellence scolaire, qui est mesurée en fonction des notes des élèves aux tests standardisés. Les élèves ont des notes élevées quand leur école respecte le plus récent programme scolaire prescrit et utilise des méthodes d'enseignement innovantes. De plus, des études montrent que le perfectionnement des enseignants contribue largement à garantir l'excellence scolaire.

Pour satisfaire un autre objectif clé, soit l'implication des parents, IEK a un comité consultatif de parents dans chaque école. La réputation d'IEK varie considérablement d'une école à l'autre. L'École 4 compte actuellement le moins d'élèves, le plus haut taux de départs d'élèves, le moins de nouvelles inscriptions et le plus grand nombre de congés de maladie chez les enseignants. L'École 8 semble être la plus performante.

ANNEXE II – COMMUNE
EXTRAIT DU PROJET D’ÉTATS FINANCIERS

Institut d’enseignement Keats

État de la situation financière

Aux 31 décembre

(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	2024	2023
		Projet	Audité
Actif			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		15 650 \$	11 665 \$
Stocks de manuels et de fournitures		520	506
Charges payées d’avance		350	134
Total des actifs courants		<u>16 520</u>	<u>12 305</u>
Immobilisations corporelles	1	5 624	5 900
Actifs au titre de droits d'utilisation	1, 3	6 875	8 594
 Total de l'actif		 <u>29 019 \$</u>	 <u>26 799 \$</u>
Passif			
Comptes fournisseurs et charges à payer	2	201 \$	99 \$
Passifs sur contrat		12 748	11 689
Impôts à payer		150	35
Partie courante des dépôts des parents		78	0
Partie courante des obligations locatives		1 883	1 743
Partie courante de l'emprunt à terme		50	50
Total des passifs courants		<u>15 110</u>	<u>13 616</u>
Dépôts des parents		523	0
Obligations locatives	3	6 601	8 484
Emprunt à terme	4	350	400
Impôts différés		368	402
Total du passif		<u>22 952</u>	<u>22 902</u>
Capitaux propres			
Capital social	5	600	600
Résultats non distribués	6	5 467	3 297
Total des capitaux propres		<u>6 067</u>	<u>3 897</u>
 Total du passif et des capitaux propres		 <u>29 019 \$</u>	 <u>26 799 \$</u>

ANNEXE II – COMMUNE (SUITE)
EXTRAIT DU PROJET D’ÉTATS FINANCIERS

*Institut d’enseignement Keats
 État du résultat net et du résultat global
 Pour les exercices clos les 31 décembre
 (en milliers de dollars canadiens)*

	Notes	2024	2023
		Projet	Audité
Produits des activités ordinaires :			
Droits du programme scolaire (inscription, scolarité, activités)		21 265 \$	20 145 \$
Autres droits (services de garde avant et après l’école et du midi)		1 178	1 116
Total des produits des activités ordinaires		22 443	21 261
Charges :			
Publicité et marketing		350	330
Frais d’occupation des bâtiments		812	803
Amortissement des immobilisations corporelles		850	846
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation		1 719	1 719
Coûts liés aux élèves	7	4 345	4 088
Salaires et avantages sociaux des enseignants et des directeurs	2, 8	5 882	5 580
Salaires et avantages sociaux des actionnaires	9	1 000	1 000
Autres salaires et avantages sociaux	10	863	835
Frais généraux et administratifs		1 067	1 088
Total des charges		16 888	16 289
Résultat d'exploitation			
Produits d'intérêts sur les équivalents de trésorerie		328	298
Intérêts sur l'emprunt à terme		(38)	(43)
Intérêts sur les obligations locatives		(818)	(947)
Résultat avant impôts		5 027	4 280
Impôts sur le résultat		(1 357)	(1 156)
Résultat net et résultat global		3 670 \$	3 124 \$

ANNEXE II – COMMUNE (SUITE)
EXTRAIT DU PROJET D’ÉTATS FINANCIERS

Notes

1. IEK possède le terrain et le bâtiment de l’École 1, qui abrite aussi le siège social. Toutes les autres écoles sont louées. Les actifs sont amortis mensuellement de façon linéaire, à compter du mois de leur acquisition. IEK s’est engagée à dépenser 2 050 000 \$ au total pour moderniser le mobilier et le matériel de cuisine en août 2025; ces actifs devraient durer cinq ans.
2. Ces montants incluent la charge à payer au titre des congés de formation.
3. Les contrats de location donnent lieu à des paiements annuels de 2 562 000 \$ et ont une durée de 10 ans, en moyenne. Aucun contrat de location n’est arrivé à échéance en 2024 ni n’arrivera à échéance en 2025.
4. L’emprunt à terme a été obtenu pour la construction d’un nouveau gymnase à l’École 1. L’emprunt prévoit des remboursements annuels de capital de 50 000 \$ et porte intérêt à un taux annuel de 9 %. Il est garanti par le terrain et le bâtiment.
5. Adrianna et Bruce ont chacun fait un apport de 300 000 \$ en échange de 50 actions ordinaires d’IEK au moment de sa constitution en société.
6. La société a versé des dividendes de 1 500 000 \$ en février 2023 et en février 2024.
7. Les coûts liés aux élèves comprennent les charges variables au titre des fournitures des classes, des fournitures de gymnase, des repas et des sorties éducatives.
8. En décembre 2024, des enseignants et des directeurs ont été informés que leurs salaires allaient augmenter le 1^{er} janvier 2025, en raison de la hausse des cotations attribuées en fonction du mérite et de l’expérience. Au total, ces augmentations salariales, incluant les avantages sociaux, représentent des coûts additionnels de 300 000 \$ par année.
9. Les deux actionnaires reçoivent chacun un salaire annuel de 500 000 \$.
10. Les autres salaires et avantages sociaux comprennent les salaires et avantages sociaux des autres cadres, du personnel administratif, des aides-enseignants et du personnel chargé des services de garde avant et après l’école et du midi.

**ANNEXE III – COMMUNE
INFORMATIONS SUR L’ÉCOLE 8**

Informations sur l’École 8 pour 2024

Adrianna vous demande de calculer le coût de chacun des objectifs clés des actionnaires au moyen de la comptabilité par activités et d’analyser toutes les améliorations opérationnelles possibles. Les objectifs clés à surveiller pour cette école sont l’excellence scolaire des élèves, le perfectionnement des enseignants et l’implication des parents.

Catégorie de coûts	Montant (\$)
Frais d’occupation du bâtiment	406 350
Fournitures des classes et coûts des sorties éducatives et des repas	506 718
Salaires et avantages sociaux des enseignants	642 500
Salaire et avantages sociaux de la directrice	103 700
Frais généraux et administratifs	258 800
Total	1 918 068

L’École 8 compte 161 élèves, 10 enseignants et 1 directrice. L’école fait 10 090 pieds carrés, dont 7 690 sont consacrés aux classes et au gymnase, et 2 400 sont consacrés à l’entrée, aux bureaux, aux salles de réunion et à la cuisine.

Les enseignants et la directrice de cette école ont consigné leurs heures du mois de janvier. Voici les pourcentages des heures consacrées à chaque activité :

Activité	Heures des enseignants	Heures de la directrice
Réunions entre enseignants du même niveau scolaire	8 %	9 %
Aide aux élèves, seuls ou en petits groupes	20 %	15 %
Interventions en classe et surveillance de la cour	5 %	19 %
Supervision des enseignants et recrutement	0 %	19 %
Communication et rencontres avec les parents	6 %	12 %
Perfectionnement professionnel	5 %	13 %
Planification des cours et correction	22 %	0 %
Enseignement en classe	34 %	13 %
Total	100 %	100 %

ANNEXE IV – COMMUNE
PROJET DE BUDGET D'EXPLOITATION D'IEK POUR L'EXERCICE 2025

(en milliers de dollars canadiens)

		<u>Hypothèse</u>
Produits des activités ordinaires		
Droits du programme scolaire	23 024 \$	1
Autres droits	1 237	2
Total des produits des activités ordinaires	<u>24 261</u>	
Charges		
Publicité et marketing	368	3
Frais d'occupation des bâtiments	853	3
Amortissement des immobilisations corporelles	960	4
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	1 719	4
Coûts variables liés aux élèves	4 562	3
Salaires et avantages sociaux des enseignants et des directeurs	6 177	5
Salaires et avantages sociaux des actionnaires	1 000	5
Autres salaires et avantages sociaux	906	5
Frais généraux et administratifs	1 210	3
Total des charges	<u>17 755</u>	
Résultat d'exploitation	<u>6 506 \$</u>	

Hypothèses sous-jacentes au budget

1. Les droits du programme préscolaire augmenteront de 100 \$ pour l'année scolaire 2025-2026 :
 $635 \text{ élèves du préscolaire} \times 18\ 400 \$$
 $600 \text{ élèves du primaire} \times 18\ 900 \$$
2. Les autres droits augmenteront de 5 %.
3. Ces charges augmenteront de 5 %.
4. Les amortissements resteront inchangés.
5. Les salaires des enseignants et des directeurs augmenteront de nouveau de 5 % le 1^{er} septembre 2025. Les salaires des actionnaires resteront inchangés par rapport à 2024. Les autres salaires augmenteront de 5 % le 1^{er} janvier 2026.

**ANNEXE V – COMMUNE
COÛTS DE LA QUALITÉ – ÉCOLE 4**

Les heures consignées par le personnel de l'École 4 ont servi de base pour le calcul des coûts de la prestation d'un enseignement de qualité, par tâche, comme suit :

Coûts de la qualité	Pourcentage
Total des coûts (\$)	du total des coûts de la qualité
Coûts pour éviter un enseignement de mauvaise qualité	
Réunions entre enseignants du même niveau scolaire	34 920
Aide aux élèves, seuls ou en petits groupes	125 634
Planification des cours	49 560
Perfectionnement professionnel des enseignants	19 938
Total des coûts pour éviter un enseignement de mauvaise qualité	<hr/> 230 052
	28 %
Coûts pour évaluer la qualité de l'enseignement	
Rencontres parents-enseignants et rapports aux parents	52 078
Recrutement d'enseignants	82 028
Correction et évaluation de travaux d'élèves	49 560
Total des coûts pour évaluer la qualité de l'enseignement	<hr/> 183 666
	22 %
Coûts pour améliorer la qualité de l'enseignement	
Examen des évaluations des enseignants par les parents	36 084
Coûts des congés de maladie des enseignants	62 140
Hausse des coûts de marketing pour attirer de nouveaux élèves	31 000
Total des coûts pour améliorer la qualité de l'enseignement	<hr/> 129 224
	15 %
Coûts découlant d'un enseignement de mauvaise qualité	
Gestion des préoccupations des parents	104 858
Perte de produits en raison des départs d'élèves	120 000
Participation aux réunions du comité consultatif de parents	30 000
Observation des cours pour évaluer la performance des enseignants	38 112
Total des coûts découlant d'un enseignement de mauvaise qualité	<hr/> 292 970
	35 %
Total des coûts imputés	<hr/> 835 912
	100 %

ANNEXE VI – COMMUNE
NOTES DE L'ENTRETIEN AVEC RANDY GOTLIEB, CHEF DES FINANCES

Nouvelle méthode de facturation et de recouvrement des droits

En 2024, IEK a changé sa méthode de facturation et de recouvrement des droits auprès des parents. Jusqu'à ce moment-là, il n'y avait jamais eu de droits d'inscription, et les droits d'activités étaient facturés au coût et recouvrés séparément une semaine après chaque sortie éducative. Or, comme ces sorties sont souvent prévues longtemps à l'avance et qu'IEK doit verser des acomptes, la direction a décidé d'inclure des droits d'activités annuels dans le total des droits payés par les parents. Voici les droits encaissés pour l'année scolaire 2024-2025 :

Catégorie d'élève	Droits d'inscription par élève (\$)	Droits de scolarité par élève (\$)	Droits d'activités par élève (\$)	Total des droits par élève (\$)	Nombre d'élèves	Total des droits encaissés (\$)
Préscolaire	250	18 050	0	18 300	625	11 437 500
Primaire	250	17 300	1 350	18 900	576	10 886 400
Total des droits encaissés						22 323 900

Les parents signent un formulaire de confirmation d'inscription indiquant ce qui suit :

- Le total des droits est payable au plus tard le 15 août 2024, soit la date du contrat.
- Les droits d'inscription servent à inscrire l'enfant à l'école pour l'année à venir.
- Pour les élèves du primaire, les droits d'activités couvrent la participation à deux sorties éducatives, soit une en novembre 2024 et une en avril 2025. Si les coûts réels diffèrent du montant estimé, il n'y a ni remboursement, ni frais supplémentaires.
- Les droits de scolarité sont pour l'année scolaire du 1^{er} septembre 2024 au 30 juin 2025.
- Les droits d'inscription, de scolarité et d'activités sont exonérés de la TPS/TVH.

Seuls les droits de scolarité sont remboursables, au prorata du nombre de mois entiers restants dans l'année scolaire à l'annonce du départ. IEK a comptabilisé les droits d'inscription et les droits d'activités dans les produits au 1^{er} septembre 2024. Les droits de scolarité sont comptabilisés dans les produits uniformément pendant l'année scolaire. Le montant non comptabilisé est inscrit dans les passifs sur contrat, dans l'état de la situation financière.

Le 15 août 2024, le coût prévu par sortie éducative était de 675 \$ par élève. Pour la sortie de novembre 2024, le coût réel a été de 660 \$ par élève.

ANNEXE VI – COMMUNE (SUITE)
NOTES DE L'ENTRETIEN AVEC RANDY GOTLIEB, CHEF DES FINANCES

Don de matériel informatique

En octobre 2024, une boutique d'informatique a donné du matériel informatique neuf à IEK. Si IEK l'avait acheté, ce matériel aurait coûté 288 000 \$ au total. Le parent qui possède la boutique a indiqué que son coût correspond à 40 % du prix de détail du matériel. Comme ces actifs ont fait l'objet d'un don et qu'ils ne sont liés à aucune dépense, IEK n'a rien comptabilisé dans les états financiers pour ces actifs.

ANNEXE VI – COMMUNE (SUITE)
NOTES DE L'ENTRETIEN AVEC RANDY GOTLIEB, CHEF DES FINANCES

Passifs

Dépôts remboursables des parents

Pour l'année scolaire 2024-2025, IEK a commencé à demander un dépôt remboursable de 500 \$ par élève. Selon l'accord contractuel, le dépôt était exigible le 1^{er} septembre 2024, et sera intégralement remboursable au moment du départ de l'élève ou de l'obtention de son diplôme. Cette pratique courante dans le secteur d'activité permet aux écoles de financer leurs achats occasionnels de matériel. Les parents peuvent retirer leur enfant à tout moment, mais la plupart des départs surviennent habituellement après la maternelle 5 ans ou après la 3^e année. Après la 6^e année, les élèves obtiennent leur diplôme d'IEK, puis vont dans une école secondaire de premier cycle.

Randy a établi les portions courante et non courante des dépôts comme suit :

Niveau	Nombre d'élèves	Pourcentage historique de départs d'IEK	Élèves qui quittent IEK	Remboursement prévu (500 \$ par élève) (\$)
Prématernelle et maternelle 4 ans	440			
Maternelle 5 ans	185	25 %	46,25	23 125
1 ^{re} et 2 ^e années	240			
3 ^e année	113	60 %	67,80	33 900
4 ^e et 5 ^e années	182			
6 ^e année	41	100 %	41,00	20 500
Total des élèves	1 201		155,05	
Montant total estimatif à rembourser en juin 2025 (passif courant)				77 525
Élèves restants (passif non courant)	1 045,95			522 975
Total des dépôts reçus				600 500

ANNEXE VI – COMMUNE (SUITE)
NOTES DE L'ENTRETIEN AVEC RANDY GOTLIEB, CHEF DES FINANCES

Passifs (suite)

Nouvel avantage social : congé de formation

Le 1^{er} septembre 2024, IEK a instauré un nouveau congé de formation pour les enseignants et les directeurs qui travaillent pour IEK depuis au moins sept ans. Ce congé sera consenti aux employés admissibles, qui observeront et apprendront de nouvelles méthodes d'enseignement en passant six mois au cours de l'année scolaire dans d'autres écoles semblables au Canada, au lieu d'enseigner à IEK pendant cette période.

Les comités consultatifs de parents ont soulevé des préoccupations selon lesquelles le programme scolaire et les méthodes d'enseignement d'IEK ne sont pas à jour par rapport aux tendances actuelles. Le congé de formation vise donc à permettre aux enseignants et aux directeurs chevronnés d'apprendre de nouvelles méthodes innovantes pouvant être appliquées dans les écoles d'IEK. Pendant ce congé de formation, IEK paiera l'employé à la même fréquence, en lui versant 80 % du salaire qu'il gagne au moment du congé.

À la fin de décembre 2024, quatre enseignants et quatre directeurs étaient admissibles à un congé de formation. Le total des salaires annuels de ces huit personnes s'élève à 660 000 \$. IEK exige un préavis de deux ans avant un congé de formation; ces employés pourraient donc partir en congé de formation dès 2027. Au 31 décembre 2024, IEK a comptabilisé une charge à payer de 176 000 \$, ce qui représente un tiers du montant qu'il lui faudra payer, puisqu'il reste trois ans avant que les employés puissent partir en congé de formation.

***RÔLE EN CERTIFICATION
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES***

ANNEXE VII – CERTIFICATION INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Instauration d'un régime de retraite

Pour attirer et retenir des employés, IEK a instauré, le 1^{er} septembre 2024, un régime de retraite à prestations définies pour ses employés à temps plein. IEK n'avait pas de régime de retraite avant cette date. Le régime est géré par ARR, qui en administre le fonds. IEK a versé une cotisation de 600 000 \$ à ARR le 1^{er} septembre 2024 pour financer le régime, et une autre cotisation de 350 000 \$ le 31 décembre 2024. Les deux cotisations ont été comptabilisées dans les frais généraux et administratifs dans les états financiers.

Voici des renseignements sur le régime de retraite d'IEK :

- Les employés obtiendront un crédit pour un maximum de cinq années d'ancienneté. Cet ajustement au titre du coût des services passés, déterminé par un actuaire, est de 1 500 000 \$.
- Le coût des services rendus au cours de la période pour le premier exercice entier totalise 614 400 \$.
- Le taux d'intérêt est de 5,2 %.
- Le rendement réel des actifs du régime au 31 décembre 2024 s'élevait à 7 500 \$.
- Le solde de l'obligation au titre des prestations définies au 31 décembre 2024, déterminé par un actuaire, était de 1 728 000 \$.
- Aucun employé n'a encore pris sa retraite en vertu du régime à prestations définies.

Résumé de l'entretien entre Garry et Bruce

Garry a rencontré Bruce la semaine dernière pour parler de ses exigences concernant un audit. Bruce ne sait pas trop qui pourrait mener les travaux pour IEK, mais veut nommer quelqu'un dès que possible. Voici les options envisagées par Garry :

- Commis comptablement vôtre (CCV) : Holly, CPA, est l'épouse de Randy. Elle exploite une entreprise indépendante de tenue de livres, CCV, dont elle est la seule employée. Holly est autorisée à réaliser des missions de certification, mais depuis 10 ans, CCV fournit surtout des services de tenue de livres à des petites entreprises.
- T&T inc. : T&T est un cabinet de CPA auquel IEK a recours pour la production annuelle de ses déclarations de revenus et dont elle est cliente depuis sa création. T&T ne fait que préparer les déclarations fiscales d'IEK.
- KCJ : Randy envisage d'embaucher Xie comme directrice des finances d'IEK. Le précédent directeur des finances a quitté à l'automne 2024, et IEK est à l'étape des entrevues pour le poste. Xie, une CPA qui travaille pour le cabinet comptable KCJ, serait l'associée responsable de la mission d'IEK si KCJ est nommé auditeur.
- Harrison : Bruce a aimé travailler avec vous, car vous avez aidé IEK pour plusieurs missions de services-conseils. Son premier choix serait donc d'embaucher Harrison.

ANNEXE VII – CERTIFICATION (SUITE)
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Procédures analytiques de corroboration pour les salaires et avantages sociaux

Préparé par : Stagiaire

Date : 14 février 2025

Description	Enseignants et directeurs	Autres employés	Total
Salaires et avantages sociaux de 2023	✓ 5 580 000 \$	✓ 835 000 \$	6 415 000 \$
Ajustement à l'inflation pour 2024 (note 1)	1,03	1,03	1,03
Salaires et avantages sociaux prévus en 2024	5 747 400 \$	860 050 \$	6 607 450 \$
Montant réel au grand livre général	5 882 000 \$	863 000 \$	6 745 000 \$
Écart (réel – prévu)	134 600 \$	2 950 \$	137 550 \$

✓ Correspond aux états financiers audités de 2023.

Note 1 : L'inflation moyenne a été de 3 % en 2024.

Conclusion

Les salaires et avantages sociaux de 2024 d'IEK suivent le taux d'inflation, comme prévu. Le total des écarts est inférieur au seuil de signification de 251 350 \$ (soit 5 % du résultat avant impôts). Aucun autre travail n'est donc requis pour ces comptes.

Informations sur les employés d'IEK

- Au 31 décembre 2023, IEK avait 76 enseignants, 8 directeurs et 26 autres employés. Parmi ces derniers, 10 sont à temps plein et 16 sont à temps partiel à taux horaire. Après l'année scolaire 2023-2024, quatre enseignants et trois employés à temps partiel ont quitté IEK pour de nouveaux défis. Au début de l'année scolaire 2024-2025, IEK a embauché six nouveaux enseignants et deux employés à temps partiel.
- Tous les enseignants et les directeurs sont salariés. En 2023, le salaire annuel moyen et les avantages sociaux des enseignants totalisaient 63 545 \$, et ceux des directeurs, 93 825 \$. Les enseignants ne travaillent et ne sont payés que pendant l'année scolaire (de septembre à juin). Les directeurs travaillent à l'année et sont payés sur 12 mois.
- Au 31 décembre 2023, le salaire annuel moyen et les avantages sociaux des autres employés totalisaient 51 520 \$. Les employés à temps partiel travaillent 80 heures par mois, généralement 10 mois par an au total; l'été, ils ont congé et ne sont pas payés.
- Les employés payés à l'heure ont reçu un taux horaire de 25 \$ en 2023 et ont obtenu une augmentation de 1 \$ l'heure le 1^{er} janvier 2024.

ANNEXE VII – CERTIFICATION (SUITE)

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Informations sur les services complémentaires

IEK offre des services complémentaires aux élèves, soit les services de garde avant et après l'école et du midi. Les services de garde avant et après l'école sont facultatifs, mais les parents qui ne veulent pas que leurs enfants y participent doivent les désinscrire. Les produits tirés de ces services sont comptabilisés le dernier jour de chaque mois, selon le nombre d'élèves n'ayant pas été désinscrits.

Pendant la dernière semaine d'août, les parents des élèves reçoivent par courriel un formulaire leur permettant de désinscrire leur enfant des services de garde avant et après l'école pour l'année. Ils doivent retourner le formulaire rempli au plus tard le 1^{er} septembre. En 2024, 35 % des parents ont dit qu'ils n'avaient pas reçu le courriel. Avant la date limite, 47 % des élèves avaient été désinscrits.

Chaque jour, le personnel chargé des services de garde avant et après l'école consigne les présences dans une feuille de calcul. Cette dernière est sauvegardée sur un lecteur partagé auquel tous les employés d'IEK peuvent accéder, et IEK n'a aucun moyen de faire le suivi des modifications apportées. À la fin de chaque mois, le comptable du siège social facture, directement aux parents, le nombre réel de jours de présence des élèves indiqué dans la feuille de calcul des présences. Dans chaque école, un total de 40 enfants par jour en moyenne fréquentent les services de garde avant et après l'école. Certains enfants ne sont présents que lors de jours précis de la semaine. IEK aime offrir cette flexibilité aux parents.

Tous les élèves d'IEK sont inscrits au service de garde du midi. Dans chaque école, la responsabilité de ce service relève d'un seul employé, qui planifie les repas de la semaine et commande les aliments. Quand ceux-ci sont livrés à l'école, n'importe quel employé d'IEK peut signer le bon de réception. Les factures d'achat des aliments sont envoyées directement au siège social, et le service des comptes fournisseurs paie les factures qu'il reçoit.

Chaque vendredi soir, l'employé responsable du service de garde du midi effectue un dénombrement des stocks. Il n'y a aucun suivi des aliments qui sont utilisés durant la semaine et des aliments qui sont jetés pour des raisons de qualité.

Pour acheter les fournitures nécessaires pour tous les services de garde, les employés ont une carte de crédit émise au nom de l'école. Un relevé consolidé des cartes de crédit est envoyé au service des comptes fournisseurs du siège social pour qu'il en traite le paiement. Les employés ne sont pas tenus de conserver les reçus.

ANNEXE VII – CERTIFICATION (SUITE)

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Exigences du Conseil des administrateurs innovants (CAI) concernant le programme scolaire

1. Tous les enseignants et les directeurs des écoles doivent avoir fréquenté un collège accrédité offrant des programmes de formation pour les administrateurs innovants. Ces programmes sont conçus et régis par le CAI.
2. Les enseignants doivent cumuler au moins 32 heures de perfectionnement professionnel admissible par année civile. Les normes du CAI décrivent les activités de perfectionnement professionnel qui sont admissibles.
3. Le ratio élèves-enseignant ne doit pas dépasser 10:1 dans les classes du préscolaire et 24:1 dans les classes du primaire.
4. Pour les élèves de la 3^e à la 6^e année, le plan de cours doit mettre l'accent sur les technologies durant au moins 20 % des heures d'enseignement.
5. Chaque mois, les parents doivent être informés des progrès, de la participation et du comportement en classe de leur enfant.

Vous avez rencontré Adrianna pour parler des exigences du CAI et des processus d'IEK, et voici ce qu'elle vous a expliqué :

- Les employés d'IEK font du perfectionnement professionnel tout au long de l'année, et reçoivent un certificat de participation précisant le nombre d'heures réalisées et la date de chaque formation. IEK exige que les employés tiennent un registre de perfectionnement professionnel pour l'année civile, lequel sert d'attestation de la réalisation de ces heures avant le 31 janvier de l'année suivante.
- Chaque semaine, les enseignants doivent saisir dans le système des informations sur les progrès, la participation et le comportement en classe de leurs élèves. Le système génère des rapports automatisés sur chaque élève, qui sont envoyés aux parents par courriel.

(PAGE VIERGE)

**RÔLE EN FINANCE
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES**

**ANNEXE VII – FINANCE
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES**

Modalités de paiement par mensualités

Bruce a reçu des commentaires de parents qui trouvent les paiements annuels difficiles à budgéter. D'autres écoles qui offrent l'option de payer par mensualités ajoutent 5 % au total des droits qu'elles facturent aux parents qui font ce choix. Si l'option était offerte, les droits seraient payés en 10 mensualités égales, le 1^{er} de chaque mois, d'août à mai. Bruce prévoit que 60 % des parents choisirraient cette option.

Selon Randy, le solde de trésorerie prévu à la fin de juillet, avant que les paiements soient exigibles, est de 300 000 \$. Le paiement des charges est réparti uniformément entre les mois de l'année, à l'exception du paiement du loyer annuel effectué en août et du remboursement de l'emprunt à terme (incluant les intérêts) effectué en décembre.

ANNEXE VII – FINANCE (SUITE)
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Performance financière des Écoles 1 et 2

Voici les données financières de référence qu'IEK utilise pour évaluer la performance globale de ses écoles :

Ratio	Donnée de référence d'IEK
Valeur comptable nette du matériel par élève (note 1)	2 000 \$
Délai de rotation des stocks de fournitures	200 jours
Marge d'exploitation	30 %
Produits par pied carré	300 \$

Note 1 : Le matériel comprend le mobilier et les agencements ainsi que le matériel informatique, de gymnase et de cuisine.

Données de 2024 sur les Écoles 1 et 2 :

Élément	École 1	École 2
Valeur comptable nette du matériel (note 1)	369 120 \$	209 949 \$
Nombre d'élèves	160	141
Stocks de fournitures au 31 déc. (note 2)	82 000 \$	33 000 \$
Utilisation annuelle de fournitures	65 000 \$	60 000 \$
Produits tirés des droits du programme scolaire	2 973 000 \$	2 618 100 \$
Produits tirés des autres droits	135 000 \$	225 000 \$
Nombre de pieds carrés (note 3)	10 400	7 500
Charges :		
Coûts liés aux élèves	576 000 \$	635 000 \$
Salaires des enseignants	765 000 \$	650 000 \$
Amortissement et coûts des services publics	502 000 \$	363 600 \$
Autres charges (note 4)	238 100 \$	445 880 \$
Total des charges	2 081 100 \$	2 094 480 \$

ANNEXE VII – FINANCE (SUITE)
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Performance financière des Écoles 1 et 2 (suite)

Notes

1. Le matériel informatique donné en 2024 a été réparti également entre toutes les écoles.
2. Les stocks de fournitures comprennent les manuels, le papier, les fournitures d'art et les fournitures d'impression.
3. La capacité maximale de chaque école est limitée à 50 pieds carrés par élève.
4. Les autres charges comprennent les salaires des directeurs et des autres employés (soit le personnel administratif et les employés responsables des services complémentaires).

École 1

L'École 1, la première école d'IEK, est la seule dont le terrain et le bâtiment appartiennent à IEK. Le siège social de 1 500 pieds carrés d'IEK est compris dans la superficie. L'école, construite en 1985, a été achetée il y a 15 ans. Les enseignants les plus expérimentés d'IEK y travaillent. Le matériel de l'École 1 exclut le mobilier et le matériel du siège social. Les salaires du siège social et les autres charges liées au siège social ne sont pas imputées à l'École 1. Le matériel informatique de cette école sert en moyenne depuis deux ans.

École 2

L'École 2 est ouverte depuis 14 ans, dans un bâtiment loué. IEK est le premier locataire de ce bâtiment construit en 2011. Cette école mène un projet pilote visant à offrir des services de garde avant et après l'école à la fois aux élèves d'IEK et à d'autres enfants. Les autres écoles d'IEK n'offrent ces services qu'à leurs élèves actuels. Le projet pilote a tant de succès que les produits tirés des autres droits par cette école ont doublé depuis son lancement, dans la dernière année. Le matériel informatique de cette école sert en moyenne depuis cinq ans.

ANNEXE VII – FINANCE (SUITE)
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Écoles secondaires de premier cycle Réussir (ESPCR)

Jin Li, propriétaire et chef de la direction actuel de ESPCR, a offert de vendre les actions de la société à IEK pour 15 millions \$. Randy a indiqué que le taux d'actualisation approprié est de 16 %.

ESPCR est une société qui possède et exploite trois écoles secondaires de premier cycle en Ontario. Toutes ces écoles sont situées dans des secteurs où IEK mène actuellement des activités.

Informations supplémentaires sur ESPCR :

- ESPCR détient tous les bâtiments et terrains de ses écoles.
- ESPCR externalise ses fonctions de comptabilité et de finance. Randy s'attend à ce qu'IEK absorbe ces fonctions.
- Le programme de ESPCR est axé sur les sports et la musique. Chaque école a un professeur d'éducation physique et un professeur de musique attitrés. Il s'agit d'un attrait considérable pour les parents. Les écoles tirent des produits supplémentaires d'autres programmes facultatifs qu'elles offrent.
- ESPCR a une approche de l'enseignement plus conventionnelle que celle d'IEK.

Les produits et les coûts de ESPCR devraient croître de 5 % par année.

ANNEXE VII – FINANCE (SUITE)
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

*Écoles secondaires de premier cycle Réussir
 État des résultats
 Pour l'exercice clos le 31 décembre
 (en milliers de dollars canadiens)*

	2024
	Projet
Produits des activités ordinaires	9 365 \$
Charges	
Amortissement des immobilisations corporelles	1 885
Coûts liés aux élèves et autres coûts	2 370
Salaires et avantages sociaux (note 1)	2 787
Charge d'intérêts (note 2)	240
Frais administratifs (note 3)	2 000
Total des charges	<u>9 282</u>
Résultat avant impôts	83
Impôts sur le résultat	<u>(22)</u>
Résultat net	<u>61 \$</u>

Notes

1. Salaires et avantages sociaux

Catégorie	Montant (\$)
Enseignants	1 794 000
Directeurs	393 000
Personnel administratif	250 000
Chef de la direction	350 000
Total des salaires et avantages sociaux	2 787 000

Les salaires et avantages sociaux des enseignants et des directeurs correspondent à ceux du marché des écoles secondaires de premier cycle, soit environ 10 % de plus que ceux d'IEK. Les directeurs reçoivent aussi une allocation de 60 000 \$ pour diriger un OSBL que Jin exploite en tant qu'entreprise distincte. Jin reçoit le salaire du chef de la direction. Si l'acquisition a lieu, ses tâches seraient intégrées à celles de Bruce, d'Adrianna et de Randy dans IEK. Jin restera comme consultant pour un coût estimé à 50 000 \$ par an.

ANNEXE VII – FINANCE (SUITE)
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Notes (suite)

2. La charge d'intérêts se rapporte à un emprunt de 3 000 000 \$ assorti d'un taux d'intérêt annuel de 8 %.
3. Frais administratifs

Catégorie	Montant (\$)
Administration des écoles	1 625 000
Logiciels et technologie	200 000
Impôts fonciers sur un terrain vacant	25 000
Services-conseils	150 000
Total des frais administratifs	2 000 000

ESPCR met constamment à jour la technologie utilisée dans ses classes, par rotation, ce qui représente des dépenses annuelles en immobilisations de 130 000 \$, déduction faite de la réduction d'impôts.

ESPCR paie des impôts fonciers sur un terrain vacant qu'elle a acheté pour y construire un nouveau gymnase. Or, selon les résultats des tests environnementaux, le degré de contamination du terrain dépasse le seuil permis pour les écoles. Malgré cette contamination, le terrain peut servir à des fins industrielles, et ESPCR a récemment reçu une offre de 300 000 \$ pour ce terrain. Le coût d'origine du terrain était de 200 000 \$, et les coûts de vente sont estimés à 5 % du prix de vente.

Les honoraires de services-conseils ont été de 150 000 \$ en 2024 et se rapportaient à l'examen des mesures d'accessibilité des écoles, lequel est exigé par une nouvelle réglementation. ESPCR estime que la mise en œuvre des recommandations coûtera dorénavant 50 000 \$ par année.

Offre de cours de premier cycle du secondaire dans les écoles actuelles

Si IEK n'achète pas ESPCR, elle pourrait offrir des cours de premier cycle du secondaire dans certaines de ses écoles actuelles. Si IEK regroupait les élèves de cours de niveaux plus élevés, qui comptent actuellement moins d'inscriptions, elle pourrait libérer des locaux pour accueillir ces nouveaux groupes. Si la demande est élevée, IEK pourrait utiliser des salles de classe mobiles sur les terrains de ses écoles existantes, une pratique courante des écoles ayant une croissance rapide. Actuellement, trois écoles ont une capacité suffisante pour offrir des cours de premier cycle du secondaire sans salles de classe mobiles.

ANNEXE VII – FINANCE (SUITE)
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Options de financement de ESPCR

Actions privilégiées convertibles

Jin souhaite recevoir pour 15 millions \$ d'actions privilégiées convertibles sans droit de vote d'IEK, assorties d'un dividende annuel cumulatif de 8 %. Les actions seraient convertibles au gré de Jin en actions ordinaires d'IEK. Le nombre d'actions ordinaires d'IEK que Jin recevrait lors de la conversion serait établi selon une évaluation de la valeur de marché des actions d'IEK à la date de conversion. Cette évaluation serait payée par Jin.

Banque actuelle

La banque actuelle d'IEK propose un prêt d'un maximum de 15 millions \$, au taux préférentiel (actuellement de 5,2 %) majoré de 5 %. Le capital serait remboursé sur 20 ans, moyennant des paiements de 750 000 \$ par année, et les intérêts seraient payables annuellement. Le prêt serait garanti par les actifs d'IEK et de ESPCR.

Coopérative de crédit

IEK est aussi admissible à un prêt d'un maximum de 15 millions \$, à un taux fixe de 11 %, auprès d'une coopérative de crédit des environs. Les paiements d'intérêts et de capital réunis de 206 625 \$ seraient exigibles mensuellement sur 10 ans. La coopérative de crédit exigerait que les terrains et bâtiments de ESPCR soient affectés en garantie du prêt, et que les actionnaires fournissent un cautionnement personnel.

ANNEXE VII – FINANCE (SUITE)
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Achat d'une école louée

Randy aimeraient qu'IEK possède les terrains et les bâtiments d'un plus grand nombre de ses écoles, car selon lui, l'immobilier est un investissement attrayant. Le propriétaire actuel de l'École 7 est disposé à vendre le terrain et le bâtiment à IEK pour 6,5 millions \$. Randy estime qu'il pourra verser une mise de fonds de 20 % et financer le reste du montant.

Informations sur l'École 7

- La superficie est de 10 100 pieds carrés.
- Il reste 10 ans au contrat de location actuel, lequel comporte une option de prolongation pour 15 autres années, à un loyer plus élevé.
- La durée d'utilité restante du bâtiment est estimée à 25 ans si des améliorations de 1 million \$ sont apportées aux immobilisations en 2035.
- La valeur du terrain devrait augmenter de 5 % par année. Les coûts de vente devraient s'élever à 6 % du produit de la vente.
- Le propriétaire paie actuellement pour l'entretien paysager et le déneigement. Si IEK achète l'école, ces services lui coûteront 25 000 \$ à la fin de chaque année.
- Le taux hypothécaire offert est de 10 %.
- La répartition du prix d'achat sera de 20 % pour le terrain et de 80 % pour le bâtiment.
- La valeur actualisée des paiements de loyers futurs, y compris ceux de la période de prolongation, est de 4 432 200 \$.

Informations sur le marché

- L'évaluation municipale aux fins de l'impôt foncier de l'École 7 au 31 décembre 2020 était de 6 millions \$.
- Plusieurs immeubles commerciaux ont été vendus récemment dans les environs, dont un centre commercial de 15 000 pieds carrés pour 9 millions \$ et une garderie de 2 000 pieds carrés pour 1,5 million \$.

ANNEXE VII – FINANCE (SUITE)
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Projection des résultats de l'expansion au Manitoba

	Élèves (note 1)	Droits de scolarité (note 2)	
Produits			
Préscolaire	250	13 800 \$	3 450 000 \$
Primaire	100	14 175	1 417 500
Autres droits			257 250 (note 3)
Total des produits			5 124 750
Charges			
Coûts de location			600 000 (note 4)
Salaires des enseignants			1 100 000 (note 5)
Autres coûts			2 102 314
Total des charges			3 802 314
Résultat d'exploitation avant impôts			1 322 436 \$

Notes

1. Bruce estime que le pourcentage d'inscriptions au préscolaire sera plus élevé au Manitoba qu'en Ontario, car selon des prévisions de 2023 de Statistique Canada, la population d'enfants d'âge préscolaire du Manitoba devrait augmenter de 50 % dans les 10 prochaines années.
2. Randy a lu un rapport de l'Association des constructeurs résidentiels du Manitoba montrant que le coût de la vie au Manitoba est de 25 % moins élevé qu'en Ontario; il estime donc que les droits seraient inférieurs de 25 % à ceux facturés par IEK en Ontario en 2025.
3. Les autres droits par élève en Ontario sont en moyenne de 980 \$. Selon les données sur le coût de la vie susmentionnées, Randy estime que les autres droits par élève seraient inférieurs de 25 %.
4. Le coût moyen de location que paie IEK en Ontario est de 40 \$ le pied carré. Un rapport sur le marché de l'immobilier commercial de décembre 2024 montre que le coût moyen de location d'un immeuble commercial est de 25 \$ le pied carré à Winnipeg, au Manitoba. Bruce estime qu'IEK aurait d'abord deux écoles de 10 000 pieds carrés chacune.

ANNEXE VII – FINANCE (SUITE)
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Projection des résultats de l'expansion au Manitoba (suite)

Notes (suite)

5. Randy prend pour hypothèse qu'il y aura 20 enseignants, soit 10 par école, et que leurs salaires correspondraient aux salaires moyens de départ figurant dans les grilles salariales du plus grand syndicat des enseignants du Manitoba.

(PAGE VIERGE)

RÔLE EN GESTION DE LA PERFORMANCE
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

ANNEXE VII – GESTION DE LA PERFORMANCE INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Implication des parents et autres informations supplémentaires

IEK interagit avec les parents au moyen d'un sondage annuel, dans lequel elle leur demande s'ils sont satisfaits de l'école, s'ils prévoient maintenir l'inscription de leur enfant et s'ils recommanderaient IEK à d'autres parents. Le sondage comporte aussi un champ où les parents peuvent indiquer des commentaires sur d'autres sujets. Les préoccupations soulevées dans ces réponses qualitatives concernent souvent le retard du programme scolaire par rapport au système public, la trop grande quantité de devoirs et le manque d'importance accordée aux arts et aux langues.

IEK organise plusieurs rencontres parents-enseignants par année. Comme la plupart des élèves d'IEK sont de jeunes enfants, il y est souvent question de la façon dont l'école favorise le développement des enfants en vue de leur réussite future. Les enseignants ne sont pas tenus de demander aux parents leurs commentaires pendant ces rencontres.

Un groupe de parents a récemment déposé une plainte concernant la qualité et la disponibilité des installations, comme les gymnases et les bibliothèques, dans les écoles d'IEK. Ces parents ont aussi dit que certaines écoles d'IEK manquaient de ressources technologiques d'apprentissage, comme des ordinateurs et des tablettes.

Évaluation des enseignants

Les enseignants d'IEK sont actuellement évalués par le directeur de leur école. Tous les enseignants sont évalués deux fois pendant leur première année, puis une fois par année par la suite. Les directeurs procèdent habituellement à une observation planifiée en classe et consignent les données recueillies dans un rapport détaillé pour l'évaluation des enseignants. De plus, si la charge de travail le permet, les directeurs procèdent à une observation non planifiée en classe. Pour alléger la charge de travail des directeurs, les écoles embauchent du personnel temporaire pour diriger les écoles pendant le processus d'évaluation des enseignants.

Chaque année, les enseignants d'IEK doivent préparer et mettre à jour un plan de perfectionnement annuel. Ce plan documente les objectifs de perfectionnement professionnel de l'enseignant pour l'année, comme celui d'apprendre de nouvelles méthodes d'enseignement. Il s'agit d'une stratégie pour préserver l'implication de l'enseignant, en le motivant à respecter le programme scolaire prescrit et à utiliser des méthodes d'enseignement innovantes. Chaque plan doit préciser les objectifs professionnels de l'enseignant ainsi que les stratégies proposées et les échéanciers prévus pour les atteindre. Comme le plan vise l'épanouissement personnel, il est conservé par l'enseignant et n'est examiné ni par le directeur ni par un autre employé.

ANNEXE VII – GESTION DE LA PERFORMANCE (SUITE)

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Portail Parents

IEK envisage de lancer le Portail Parents, une plateforme en ligne où les parents auraient accès à de l'information importante, comme les notes, bulletins, travaux et messages.

Un profil en ligne serait créé pour chaque élève ainsi que pour ses parents. Comme certains élèves ont plus d'un foyer, IEK permettrait à chaque parent de créer un compte. Il ne serait pas obligatoire de fermer les comptes quand l'élève quitterait l'école.

Le Portail Parents serait conçu par Neta inc. (Neta), un développeur de logiciels américain. Les données seraient stockées sur les serveurs de Neta. L'entente donnerait à Neta le droit d'utiliser les profils pour promouvoir des outils d'apprentissage précis auprès des parents. Neta ferait aussi la promotion de matériel pédagogique, comme des cahiers d'exercices et des plans de cours, auprès des écoles.

Neta fournirait une formation aux enseignants sur le nouveau portail, notamment pour les sensibiliser à la sécurité. IEK pourrait suivre et enregistrer l'activité en ligne des utilisateurs au moyen de témoins de navigation (*cookies*) et d'autres outils de suivi de l'historique des utilisateurs.

Rabais à l'inscription

La plupart des élèves s'inscrivent à IEK au préscolaire, mais beaucoup quittent IEK après le préscolaire pour intégrer le système public. IEK compte donc son plus grand nombre d'inscriptions au préscolaire.

IEK envisage d'offrir un rabais de 10 % pour les nouveaux élèves, ce qui devrait faire augmenter de 13 % le nombre de nouvelles inscriptions. Le rabais ne s'appliquerait qu'aux élèves du préscolaire. Pour l'année scolaire précédente, il y avait 346 nouveaux élèves du préscolaire dans les écoles d'IEK.

IEK songe aussi à offrir un rabais familial de 20 % pour chaque élève ayant une sœur ou un frère inscrit à IEK. Actuellement, 425 élèves ont une sœur ou un frère inscrit à IEK. Ce rabais devrait réduire l'attrition de 16 points de pourcentage chez ces élèves, mais ne ferait pas augmenter le nombre de nouveaux élèves. Après le préscolaire, le taux d'attrition annuel est de 22 % en moyenne pour les élèves ayant des frères et sœurs. L'attrition correspond au pourcentage d'élèves de l'année précédente qui ne se réinscrivent pas l'année d'après.

ANNEXE VII – GESTION DE LA PERFORMANCE (SUITE)

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Rabais à l'inscription (suite)

Les rabais ne s'appliqueraient pas aux droits d'inscription ni aux droits d'activités, car ceux-ci servent à couvrir les frais administratifs d'IEK. La plupart des écoles peuvent accueillir plus d'élèves du primaire, mais la plupart des classes préscolaires sont à pleine capacité.

Comité consultatif de parents

Dans chaque école, un comité consultatif de parents supervise les politiques et les procédures de l'école. Ces comités comptent de 8 à 10 parents ayant différents parcours, qui n'ont pas besoin d'être liés à l'enseignement. Le mandat des comités varie, mais consiste habituellement à aider lors de collectes de fonds pour les sorties éducatives, à soutenir les activités de l'école, notamment lors des journées portes ouvertes et des concerts, et à gérer le sondage annuel à l'intention des parents. Certains membres des comités font des heures de bénévolat supplémentaires; ils offrent notamment des conseils juridiques gratuits et accompagnent les élèves lors de sorties éducatives. Les comités consultatifs de parents n'ont aucun pouvoir disciplinaire, mais sont souvent consultés en cas d'écart de conduite d'un élève ou d'un enseignant.

Comité consultatif externe

IEK envisage de créer un comité consultatif externe qui assurerait une supervision supplémentaire de ses activités. Ce comité serait constitué de divers professionnels issus de domaines liés à l'enseignement, comme des professionnels en élaboration de programmes scolaires, en pédopsychologie et en administration scolaire. Une pédopsychologue bien connue a été recrutée pour en être la première présidente. Ce comité conseillerait IEK en matière de planification stratégique, d'élaboration du programme scolaire et d'établissement de mesures disciplinaires. Bien que la plupart des directeurs d'IEK accueillent favorablement la création d'un tel comité, des enseignants et des comités consultatifs de parents ont soulevé des préoccupations quant à son rôle et à son niveau d'autorité.

ANNEXE VII – GESTION DE LA PERFORMANCE (SUITE)
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Programme de français

Vu la capacité inutilisée à l'École 6, IEK songe à y créer un programme d'immersion en français de la 4^e à la 6^e année. Les droits de scolarité sont estimés à 19 950 \$.

L'École 6 a actuellement deux classes inutilisées, pouvant chacune accueillir 30 élèves. La réaction initiale des parents est encourageante, et on estime que 90 élèves voudraient s'y inscrire. À ce jour, IEK a dépensé 1 400 \$ en publicité pour le programme.

Les coûts liés aux élèves actuels sont de 3 800 \$ par élève, ce qui comprend les manuels et les frais des tests standardisés. Pour créer ce programme de français, il faudrait qu'IEK investisse 40 000 \$ dans un nouveau programme scolaire. Comme les bons professeurs de français peuvent être difficiles à trouver, IEK devrait les payer 72 000 \$, alors que ses enseignants actuels gagnent en moyenne 55 000 \$. De plus, IEK devrait payer des droits de licence annuels de 6 000 \$ pour un logiciel éducatif de français.

Les autres coûts liés au programme de français comprennent des montants annuels par élève de 900 \$ pour des manuels supplémentaires et de 750 \$ pour les tests de français standardisés. Ils incluent aussi des coûts de suppléance de 50 \$ pour chaque jour où il faut remplacer un professeur de français en congé de maladie. Les enseignants de l'École 6 prennent en moyenne un jour de congé de maladie par mois.

Les droits d'inscription au programme de français seraient les mêmes que pour les élèves actuels. Les frais d'administration liés à l'inscription correspondraient à ceux demandés pour les élèves actuels, sauf pour un montant additionnel de 100 \$ par élève du programme d'immersion, pour couvrir les coûts de traduction.

ANNEXE VII – GESTION DE LA PERFORMANCE (SUITE)
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Performance des écoles

IEK compare actuellement la performance de ses écoles selon les résultats aux tests standardisés. Ceux-ci ont lieu dans les écoles de toute la province à la fin de la 3^e et de la 6^e année, et portent sur les compétences en lecture, en écriture et en mathématiques que les élèves devraient avoir acquises à la fin de ces années. Comme ces tests sont à l'échelle provinciale, IEK peut s'en servir pour comparer la performance de ses écoles entre elles et par rapport à d'autres écoles privées et publiques. Voici les résultats aux plus récentes évaluations de 6^e année pour toutes les écoles d'IEK :

Pourcentage d'élèves qui satisfont à la norme provinciale	2023	2024
En lecture	86 %	86 %
En écriture	80 %	82 %
En mathématiques	55 %	53 %

Appareils technologiques

En raison de préoccupations soulevées par un groupe de parents, IEK a fait un dénombrement des stocks d'appareils technologiques mis à la disposition des élèves du primaire. Le dénombrement a eu lieu en juin 2024.

École	1	2	3	4	5	6	7	8
Ordinateurs	10	10	14	30	18	60	10	28
Tablettes	3	0	30	0	12	30	45	15
Total	13	10	44	30	30	90	55	43

Population d'élèves

IEK compte actuellement 1 201 élèves qui fréquentent ses écoles. De ceux-ci, 625 sont au préscolaire et 576 sont au primaire. IEK a 149 élèves qui sont évalués comme ayant des besoins d'éducation spécialisée, dont 102 sont au préscolaire. IEK engage des coûts moyens liés aux élèves de 4 830 \$ par élève ayant des besoins d'éducation spécialisée.

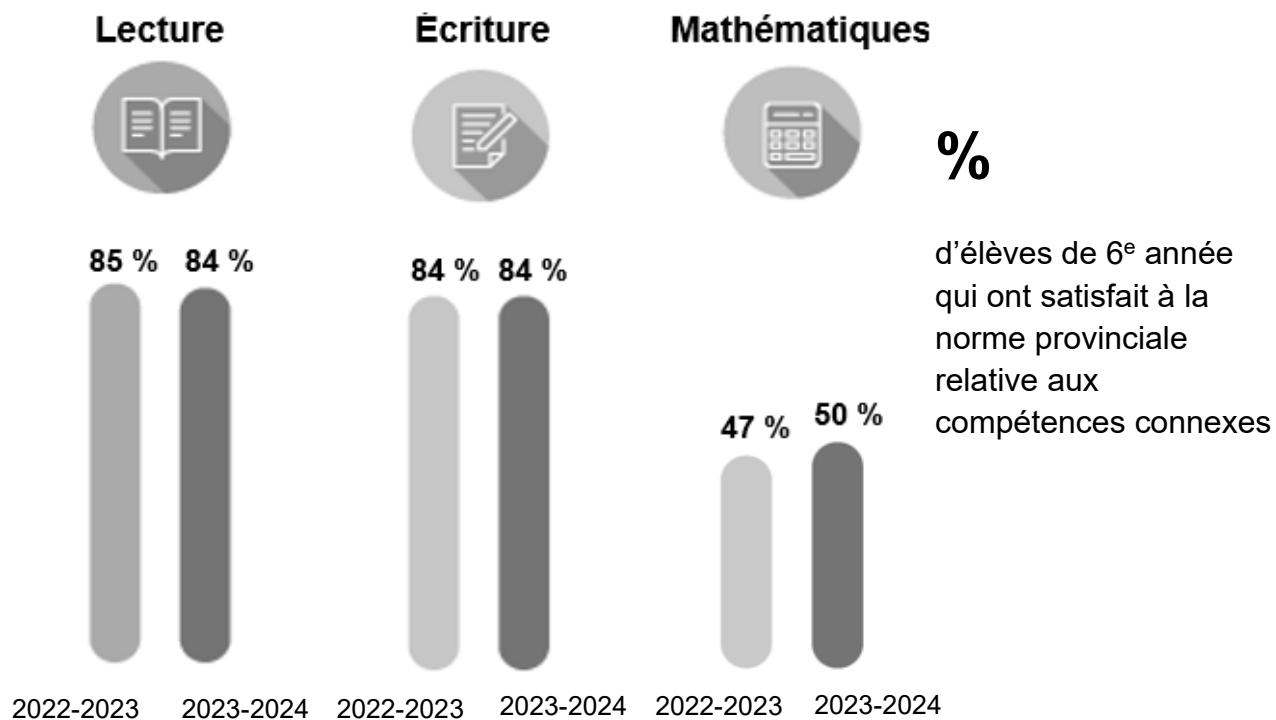
Les élèves du préscolaire ne sont pas inclus dans les calculs provinciaux du nombre d'élèves.

ANNEXE VII – GESTION DE LA PERFORMANCE (SUITE)

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Résultats aux évaluations provinciales réalisées dans toutes les écoles primaires de la province (Ontario)

Tests standardisés en lecture, en écriture et en mathématiques



Besoins d'éducation spécialisée



21 %

des élèves sont évalués comme ayant des besoins d'éducation spécialisée

4 650 \$

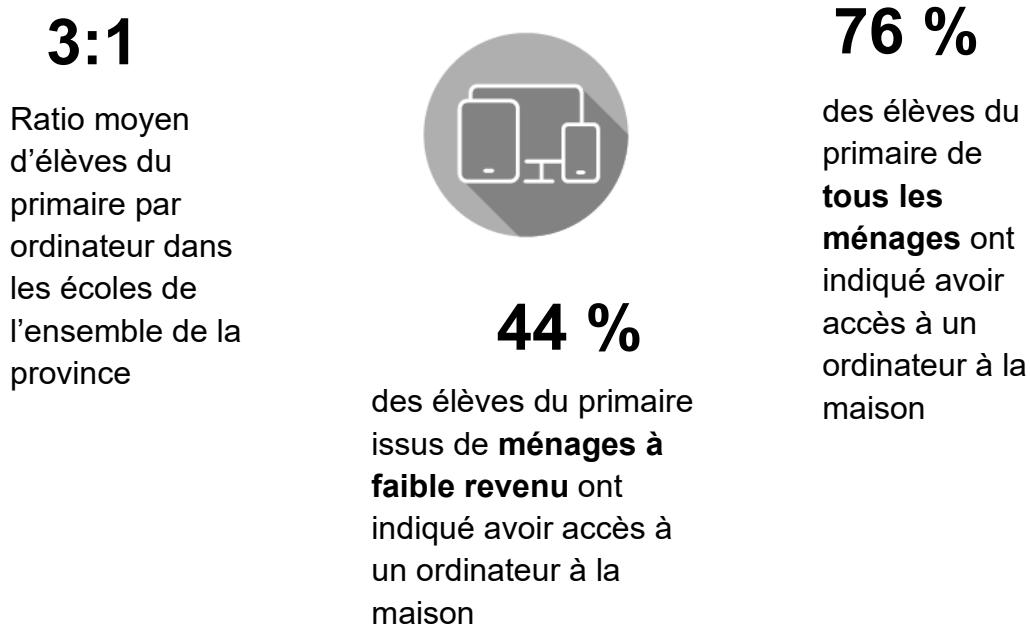
Coûts moyens liés aux élèves, par élève du primaire qui est évalué comme ayant des besoins d'éducation spécialisée

ANNEXE VII – GESTION DE LA PERFORMANCE (SUITE)

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Résultats aux évaluations provinciales réalisées dans toutes les écoles primaires de la province (Ontario) (suite)

Accès à la technologie



**RÔLE EN FISCALITÉ
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES**

ANNEXE VII – FISCALITÉ INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs comprennent ce qui suit :

- Des frais de repas et de divertissement de 20 000 \$. Ce montant comprend 5 000 \$ pour une réception des fêtes tenue en décembre et à laquelle tout le personnel d'IEK était invité.
- Des primes de polices d'assurance vie de 50 000 \$ sur les têtes d'Adrianna et de Bruce. Ces polices ont été contractées sur une base volontaire.
- Un montant de 60 000 \$ en dons à des organismes de bienfaisance canadiens enregistrés.
- Des intérêts de 1 000 \$:
 - 700 \$ à l'ARC pour le versement tardif de retenues salariales;
 - 300 \$ à des fournisseurs pour des factures payées en retard.

Coûts liés aux élèves

Sur les coûts liés aux élèves, 2 536 000 \$ sont des frais de repas. Ce montant correspond au coût d'exploitation des cafétérias des élèves et aux repas fournis aux employés. IEK estime que 2 000 000 \$ des frais sont liés aux élèves, et 536 000 \$, aux employés.

Dividendes

Les dividendes de 1 500 000 \$ déclarés en 2023, puis en 2024 ont été désignés comme des dividendes autres que des dividendes déterminés.

Immobilisations corporelles

En août 2024, IEK a acheté pour 683 000 \$ de nouveaux mobilier et matériel, et pour 15 000 \$ de nouveaux ordinateurs.

En octobre 2024, après avoir reçu le don de matériel informatique, IEK a vendu de vieux ordinateurs pour un produit correspondant à leur valeur comptable nette de 125 000 \$. Le coût d'origine de ces ordinateurs était de 200 000 \$.

Il n'y a eu ni acquisition ni disposition d'actifs de la catégorie 13 en 2023 ou en 2024.

Revenu d'intérêts

IEK a déterminé que son revenu d'intérêts provient de son excédent de trésorerie, et qu'il n'est donc pas lié aux activités d'exploitation de son entreprise.

ANNEXE VII – FISCALITÉ (SUITE)
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Extraits de la déclaration de revenus des sociétés T2 produite pour l'année d'imposition terminée le 31 décembre 2023

Les soldes de clôture suivants de la fraction non amortie du coût en capital (FNACC) figuraient à l'Annexe 8 :

Catégorie	FNACC (\$)
Catégorie 1 (6 %)	2 000 000
Catégorie 8	175 000
Catégorie 13	250 000
Catégorie 50	75 000

La DPA des actifs de la catégorie 13 s'est élevée à 110 000 \$.

Voici les soldes de clôture des comptes fiscaux d'IEK :

Compte	Solde (\$)
IMRTDD	0
IMRTDND	0
CDC	0
CRTG	5 631 801

Vente proposée d'IEK

AFI a offert de payer soit 30 millions \$ pour les actions d'IEK, soit 34,4 millions \$ pour ses actifs. IEK et AFI ont convenu de conclure la transaction proposée immédiatement après la fin de l'année scolaire en cours (le 1^{er} juillet 2025). Ni IEK ni AFI ne sont inscrites à la TPS/TVH.

Comme les deux actionnaires auront utilisé la totalité de leur exonération cumulative des gains en capital et de leur incitatif aux entrepreneurs canadiens en raison de la vente d'autres entreprises en 2025, ils ne pourront pas s'en prévaloir pour cette vente.

ANNEXE VII – FISCALITÉ (SUITE)
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Vente proposée d'IEK (suite)

IEK estime qu'elle vendra les actifs suivants à la date de clôture de la transaction :

Actif	PBR (\$)	JVM (\$)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 400 000	2 400 000
Stocks	520 000	520 000
Charges payées d'avance	350 000	350 000
Terrain	250 000	800 000
Bâtiment	3 510 000	3 000 000
Mobilier et matériel	920 000	780 000
Améliorations locatives	2 100 000	1 050 000
Matériel informatique	1 240 000	500 000
Achalandage	0	25 000 000
Total	11 290 000	34 400 000

IEK aura des passifs de 4 millions \$ à régler en trésorerie à la conclusion de la vente des actifs. IEK ne prévoit aucun achat d'immobilisations corporelles d'ici la date de la vente en 2025.

En cas de vente des actifs, les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives connexes seront transférés à l'acheteur au coût; il ne faut pas en tenir compte.

Aux fins de la présente analyse uniquement, utilisez les taux provinciaux suivants, qui s'ajoutent à l'impôt fédéral :

Élément	Taux
Taux d'imposition d'IEK	11,5 % sur tous les revenus
Taux d'imposition d'Adrianna et de Bruce	20,5% sur tous les revenus
Crédit d'impôt pour dividendes (dividendes déterminés)	10 % des dividendes majorés
Crédit d'impôt pour dividendes (autres que les dividendes déterminés)	3 % des dividendes majorés

ANNEXE VII – FISCALITÉ (SUITE)
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Nouveaux avantages sociaux – 2024

Activité physique

IEK a commencé à autoriser tous les employés à utiliser les gymnases et le matériel d'athlétisme de ses écoles avant et après les heures de classe, s'ils ne sont pas utilisés. IEK leur exige des frais mensuels de 5 \$ pour le nettoyage et l'entretien supplémentaires liés à l'utilisation accrue des installations. Selon IEK, la juste valeur de l'accès à des installations semblables serait de 15 \$ par mois.

Consciente que l'accès aux installations sportives de ses écoles est limité, IEK a aussi commencé à rembourser aux employés jusqu'à 500 \$ sur un abonnement à un centre d'entraînement externe.

Programme de repas

Au cours de 2024, IEK a commencé à offrir un programme de repas aux employés. Les employés bénéficient d'un déjeuner chaud gratuit. Pour le dîner, ils ne paient que le coût du repas, s'ils choisissent d'en profiter.

Avantages sociaux proposés – 2025

Rabais sur les droits de scolarité

Les employés ont demandé un rabais au moment de l'inscription de leurs propres enfants à IEK. IEK envisage donc d'offrir un rabais de 50 % sur les droits de scolarité des enfants de ses employés.

Fonds pour l'achat de fournitures scolaires

IEK équipe les classes de toutes les fournitures nécessaires pour que les enseignants puissent enseigner le programme scolaire et que tous les élèves aient accès au matériel dont ils ont besoin. IEK songe à fournir une avance de 1 000 \$ à chacun des enseignants pour l'achat de fournitures supplémentaires, à leur discrétion, selon les besoins propres à leur classe. L'avance serait versée en argent au début de chaque année scolaire, et les enseignants ne seraient pas tenus de fournir de reçus.

ANNEXE VII – FISCALITÉ (SUITE)
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Cadeau aux filles de Bruce

Avant ce cadeau, Bruce n'avait jamais financé le mode de vie ou les études de l'une ou l'autre de ses filles. Il fera à chacune un cadeau de 50 000 \$ pour leur donner un bon coup de pouce sur le plan financier.

En prévision du cadeau, Bruce a ouvert un compte de placement autogéré pour Lisa, et Wendy a ouvert son propre compte de placement autogéré. Les deux comptes sont non enregistrés, mais Bruce aimeraient avoir des suggestions pour savoir s'il existe une façon fiscalement plus avantageuse pour elles de détenir des placements.

Wendy fréquente actuellement l'université et prévoit utiliser les fonds pour acheter sa première maison, lorsqu'elle aura obtenu son diplôme, l'an prochain. Lisa veut utiliser l'argent de la même façon; cependant, elle devra d'abord en consacrer une partie à ses propres études postsecondaires.

Wendy travaille à temps partiel pendant ses études universitaires et a gagné 20 000 \$ lors de chacune des trois dernières années. Elle a utilisé ce revenu pour payer des droits de scolarité et n'a jamais fait de placement ni ouvert de compte enregistré auparavant.

Lisa se concentre sur ses études secondaires et n'a pas encore commencé à travailler, et elle n'a jamais fait de placement auparavant.

ANNEXE VII – FISCALITÉ (SUITE)
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Entraîneuse de soccer

Amanda est renommée dans les environs pour son entreprise spécialisée, l'Académie de soccer d'Amanda (ASA), qui n'est pas constituée en société. IEK est emballée de la voir à l'œuvre avec ses élèves. Voici les modalités du contrat conclu entre Amanda et IEK :

- Amanda est l'entraîneuse-cheffe de soccer de l'École 2 et peut miser sur son expertise pour élaborer des séances d'entraînement, donner des instructions et de la rétroaction aux joueurs, et prendre des décisions stratégiques avant, pendant et après les matchs.
- IEK décide du calendrier des entraînements de chaque équipe (formée par groupe d'âge) de l'École 2, et l'association locale établit le calendrier des matchs, pour un total d'environ 10 heures par semaine.
- Amanda ne peut fournir de services semblables à aucun autre établissement d'enseignement sans l'autorisation d'IEK.
- Amanda peut sous-traiter des responsabilités liées à l'entraînement à des entraîneurs adjoints qui travaillent pour ASA.
- IEK exige que les antécédents d'Amanda, ainsi que ceux de tous ses sous-traitants, soient vérifiés avant qu'ils travaillent auprès des enfants.
- IEK doit veiller à ce qu'au moins un enseignant assure une surveillance lors des entraînements et des matchs, car les élèves sont sous la responsabilité d'IEK.
- IEK donne à Amanda l'accès au terrain, aux ballons et aux buts de soccer pour qu'elle puisse les utiliser lors des entraînements. ASA fournit tout autre équipement spécialisé nécessaire pour l'entraînement.
- Lors de chaque année scolaire, Amanda fournit des services à IEK pendant la saison de soccer, qui s'étend de février à juin.
- IEK verse à Amanda des honoraires fixes pour chaque saison de soccer, et les paiements ont lieu toutes les deux semaines, de février à juin.
- Amanda obtient une prime pour chaque équipe de l'École 2 qui gagne le championnat régional.

Randy n'a pas inscrit Amanda dans le système de paie pour l'instant, et aucun impôt sur le revenu ni aucune cotisation au RPC ou à l'AE n'a été retenu sur le premier paiement qui lui a été versé.

Fin de l'examen

EXAMEN FINAL COMMUN DES CPA
TABLEAU DE RÉFÉRENCE

Valeur actualisée des économies d'impôts pour les actifs amortissables

Valeur actualisée de l'économie d'impôts résultant de la déduction pour amortissement d'un nouvel actif acquis à partir du 1^{er} janvier 2024 et avant le 1^{er} janvier 2028, qui n'est pas admissible à la passation en charges immédiate et auquel la règle de la demi-année s'appliquerait normalement

$$= \frac{CdT}{(d+k)}$$

Valeur actualisée de l'économie d'impôts résultant de la déduction pour amortissement d'un nouvel actif acquis après le 20 novembre 2018 et avant le 1^{er} janvier 2024, ou, selon la législation proposée, à partir du 1^{er} janvier 2025 et avant le 1^{er} janvier 2030, et qui n'est pas admissible à la passation en charges immédiate

$$= \frac{CdT}{(d+k)} \left(\frac{1+1,5k}{1+k} \right)$$

Abréviations pour les formules ci-dessus :

C = investissement initial net

T = taux d'imposition de la société

k = taux d'actualisation ou valeur temporelle de l'argent

d = taux maximum de la déduction pour amortissement

Montants prescrits relatifs à l'utilisation d'une automobile

Élément	2024	2025
Coût amortissable maximum – catégorie 10.1	37 000 \$ + taxes de vente	38 000 \$ + taxes de vente
Coût amortissable maximum – catégorie 54	61 000 \$ + taxes de vente	61 000 \$ + taxes de vente
Frais de location mensuels déductibles maximaux	1 050 \$ + taxes de vente	1 100 \$ + taxes de vente
Frais d'intérêts mensuels déductibles maximaux	350 \$	350 \$
Avantage relatif aux frais de fonctionnement – employé	33 ¢ le km d'usage personnel	34 ¢ le km d'usage personnel
Taux des allocations pour frais d'automobile non imposables		
— jusqu'à 5 000 kilomètres	70 ¢ le km	72 ¢ le km
— excédent	64 ¢ le km	66 ¢ le km

Taux d'impôt fédéral sur le revenu des particuliers

Pour 2024

Revenu imposable se situant entre	Impôt calculé sur le montant de base	Impôt sur l'excédent
0 \$ et 55 867 \$	0 \$	15 %
55 868 \$ et 111 733 \$	8 380 \$	20,5 %
111 734 \$ et 173 205 \$	19 833 \$	26 %
173 206 \$ et 246 752 \$	35 815 \$	29 %
246 753 \$ et tout montant supérieur	57 144 \$	33 %

Pour 2025

Revenu imposable se situant entre	Impôt calculé sur le montant de base	Impôt sur l'excédent
0 \$ et 57 375 \$	0 \$	15 %
57 376 \$ et 114 750 \$	8 606 \$	20,5 %
114 751 \$ et 177 882 \$	20 368 \$	26 %
177 883 \$ et 253 414 \$	36 782 \$	29 %
253 415 \$ et tout montant supérieur	58 687 \$	33 %

Montants indexés aux fins du calcul de l'impôt

Les crédits d'impôt personnels correspondent à au plus 15 % des montants suivants :

Élément	2024	2025
Montant personnel de base, et montant pour époux ou conjoint de fait ou pour personne à charge admissible, pour les particuliers dont le revenu net pour l'année est supérieur ou égal au montant à partir duquel le taux d'impôt de 33 % s'applique	14 156 \$	14 538 \$
Montant personnel de base, et montant pour époux ou conjoint de fait ou pour personne à charge admissible, pour les particuliers dont le revenu net pour l'année est inférieur ou égal au montant à partir duquel le taux d'impôt de 29 % s'applique	15 705	16 129
Montant en raison de l'âge – 65 ans ou plus durant l'année	8 790	9 028
Seuil du revenu net pour le montant en raison de l'âge	44 325	45 522
Montant canadien pour emploi	1 433	1 471
Montant pour personnes handicapées	9 872	10 138
Montant canadien pour aidants naturels à l'égard d'enfants de moins de 18 ans, et ajout au montant canadien pour aidants naturels à l'égard de l'époux, du conjoint de fait, ou d'une personne à charge admissible	2 616	2 687
Montant canadien pour aidants naturels à l'égard d'autres personnes à charge handicapées de 18 ans ou plus (montant maximum)	8 375	8 601
Seuil du revenu net pour le montant canadien pour aidants naturels	19 666	20 197
Seuil pour le crédit d'impôt pour frais d'adoption	19 066	19 580

Autres montants indexés :

Élément	2024	2025
Crédit d'impôt pour frais médicaux (excédant 3 % du revenu net)	2 759 \$	2 834 \$
Seuil pour le remboursement de la Sécurité de la vieillesse	90 997	93 454
Plafond annuel CELI	7 000	7 000
Plafond REER	31 560	32 490
Exonération cumulative des gains en capital		1 250 000
Exonération cumulative des gains en capital sur les dispositions réalisées avant le 25 juin	1 016 836	
Exonération cumulative des gains en capital sur les dispositions réalisées après le 24 juin	1 250 000	

Taux d'intérêt prescrits (taux de base)

Année	1 ^{er} janv. – 31 mars	1 ^{er} avr. – 30 juin	1 ^{er} juill. – 30 sept.	1 ^{er} oct. – 31 déc.
2025	4	4		
2024	6	6	5	5
2023	4	5	5	5

Ces taux s'appliquent aux avantages imposables accordés aux employés et aux actionnaires sous forme de prêts sans intérêt et de prêts à faible taux d'intérêt. Le taux d'intérêt applicable aux paiements d'impôt en souffrance et aux retenues non remises est de 4 points de pourcentage plus élevé. Le taux applicable aux remboursements d'impôt faits aux contribuables est de 2 points de pourcentage plus élevé, sauf pour les sociétés par actions, pour lesquelles le taux de base est utilisé.

Taux maximum d'amortissement fiscal de certaines catégories de biens

Catégorie	Taux	Renseignements supplémentaires
Catégorie 1	4 %	Pour tous les bâtiments excepté ceux ci-dessous
Catégorie 1	6 %	Pour les bâtiments acquis après le 18 mars 2007 en vue d'être utilisés pour la première fois et dont au moins 90 % de la superficie sert à des fins non résidentielles
Catégorie 1	10 %	Pour les bâtiments acquis après le 18 mars 2007 en vue d'être utilisés pour la première fois et dont au moins 90 % de la superficie sert à la fabrication ou à la transformation
Catégorie 8	20 %	
Catégorie 10	30 %	
Catégorie 10.1	30 %	
Catégorie 12	100 %	
Catégorie 13	S. O.	Amortissement linéaire sur la durée initiale du bail plus une période de renouvellement (minimum 5 ans et maximum 40 ans)
Catégorie 14	S. O.	Amortissement linéaire sur la durée de vie du bien
Catégorie 14.1	5 %	Pour les biens acquis après le 31 décembre 2016
Catégorie 17	8 %	
Catégorie 29	50 %	Amortissement linéaire
Catégorie 43	30 %	
Catégorie 44	25 %	
Catégorie 45	45 %	
Catégorie 50	55 %	
Catégorie 53	50 %	
Catégorie 54	30 %	

(PAGE VIERGE)

